



communiqué

Date **Le 25 juillet 1994**

N° 149

Pour publication

M. OUELLET SE RÉJOUIT DE LA SIGNATURE DE L'ACCORD ENTRE LA JORDANIE ET ISRAËL

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, a accueilli chaleureusement aujourd'hui la signature de la Déclaration de Washington par le roi Hussein et le premier ministre Yitzhak Rabin, qui met un terme à «l'état de belligérance» entre la Jordanie et Israël.

«La signature de la Déclaration de Washington représente une étape historique de plus vers la conclusion d'une paix juste, durable et globale au Moyen-Orient. Tous les Canadiens et les Canadiennes rendent hommage au leadership et au courage du roi Hussein et du premier ministre Rabin», a affirmé M. Ouellet.

Le ministre a déclaré que le Canada encourage depuis longtemps l'adoption de mesures concrètes propres à établir la confiance, du type de celles contenues dans la Déclaration. L'accord de Washington prévoit l'interconnexion des réseaux téléphoniques et électriques jordaniens et israéliens, ainsi que le libre mouvement des touristes étrangers entre les deux pays. Il engage aussi les deux parties à négocier en vue de mettre fin à toutes les mesures de boycottage économique.

M. Ouellet a ajouté qu'il espérait que d'autres pays du Moyen-Orient prendront des mesures semblables afin de normaliser leurs relations avec Israël. Il a en outre félicité le président Clinton et l'administration américaine pour le rôle essentiel qu'ils ont joué dans l'obtention de l'accord d'aujourd'hui.

Le Canada était représenté à la cérémonie de signature par son ambassadeur aux États-Unis, M. Raymond Chrétien. La présence du Canada témoigne de son rôle actif dans le Processus de paix. Le Canada préside en effet le Groupe de travail sur les réfugiés et participe aux quatre autres groupes de travail de la phase multilatérale du processus de paix, en plus de siéger au sein du Comité de direction multilatéral.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
(613) 995-1874